

**Questionnaire pour la 5eme réunion de l'Association des Sénats d'Europe**

**" Une composition différente des chambres dans les parlements bicaméraux comme pré-condition de leur efficacité? Les procédés de constitution, les conditions d'éligibilité, la durée des mandats, la dissolution. "**

1. Comment est-ce que l'assemblée constituante, ou éventuellement les théoriciens du droit constitutionnel de votre pays ont-ils motivé l'existence de deux chambres lors de la création du système bicaméral et comment cette motivation a-t-elle changé avec le temps? Quelle est la situation aujourd'hui?
2. Qui est représenté par la seconde chambre de votre parlement: les citoyens, les entités territoriales (les régions), les collectivités locales, les groupements d'intérêt ou d'autres groupes?
3. Est-ce que le débat sur la manière de constituer les chambres de votre parlement a été accompagné de réflexions sur l'utilité de la différenciation de la composition des chambres, ou plutôt de la différenciation de leurs titres de représentation?
4. Quelles sont les différences (les concordances) entre les chambres de votre parlement?
  - a. Comment sont constituées les deux chambres de votre parlement? Quel mode de scrutin est utilisé, est-ce que l'institution de membres nommés ou virils existe: est-ce que les membres nommés le sont à vie ou pour un mandat défini?
  - b. Quelles sont les différences entre le droit de vote actif et passif, ou bien les conditions de nomination pour les deux chambres?
  - c. Combien de membres ont les chambres de votre parlement? Est-ce que le nombre de membres de votre parlement est directement fixé par la Constitution, par une loi ou autrement?
  - d. Est-ce que les chambres de votre parlement sont réélues intégralement ou partiellement? Si elles sont réélues partiellement, après quelles périodes et suivant quelles parties?
  - e. Quelle est la durée du mandat des deux chambres de votre parlement? Est-ce que la constitution (l'élection) de l'une des chambres est liée d'une façon ou d'une autre à l'autre chambre?
  - f. Est-ce que les chambres de votre parlement peuvent être dissoutes? Si oui, peuvent-elles l'être uniquement en même temps ou aussi séparément? Est-ce que les motifs de dissolution des deux chambres sont différents?
5. Pouvez-vous sur une plus longue perspective comparer la composition effective des deux chambres de votre parlement, c'est-à-dire avant tout les différences de composition politique, éventuellement la part des femmes ou de groupes professionnels particuliers?
6. Est-ce que la composition changeante des deux chambres (conformité, non-conformité) se manifeste-t-elle dans l'activité de la seconde chambre, à savoir d'une part dans son activité dans le cadre du processus législatif ou lors de l'exécution des fonctions de contrôle, d'autre part dans son taux de succès? La première chambre du parlement perçoit-elle des positions différentes d'une seconde chambre composée identiquement " plus aimablement " que dans le cas où la seconde chambre est composée différemment? Le caractère des amendements proposés de la seconde chambre qui sont adoptés lors d'une période à composition identique diffère-t-il de ceux adoptés lorsque la composition diverge?

*Le sens fondamental de ce questionnaire est de rassembler des données plus ou moins factuelles sur les secondes chambres européennes qui seront d'utilité à l'organisateur de la réunion de Prague lors de l'élaboration du matériel comparatif de base que les participants recevront comme partie du compte-rendu de la 5eme session de l'Association. En tant que hôtes nous tenons aussi à ce que les présentations soient plutôt une réflexion avec une dimension historique et prospective qu'un aperçu purement factuel.*

Nous vous prions de nous envoyer les réponses avant la mi-août 2003 à l'adresse de courrier électronique [kyselaj@senat.cz](mailto:kyselaj@senat.cz).